

PRÉSENTATION	COMPOSITION	ACTIVITÉS	PUBLICATIONS	COLLECTIONS BIOGRAPHIQUES	BIBLIOTHÈQUE	LIENS	ACTUALITÉS	CONTACT	
--------------	-------------	-----------	--------------	---------------------------	--------------	-------	------------	---------	--



Main menu

[Home](#) » DERKINDEREN (Gaston)

DERKINDEREN (Gaston)

DERKINDEREN, Gaston (Ostende, 6 juin 1910 – Woluwé-Saint-Lambert, Bruxelles, 2 septembre 1998), administrateur de territoire au Congo, administrateur général de l’Administration générale de la Coopération au Développement (AGCD), fondateur de sociétés.



Gaston Derkinderen est né à Ostende le 6 juin 1910, fils de Gustave, agent de la SNCB, et de Ludovica Broos. En 1913, la famille déménage à Aarschot. A l’âge de 10 ans, il perd son père : il doit désormais se prendre en charge, faire preuve de sens des responsabilités et d’esprit d’initiative [1]. Il entreprend les études secondaires à l’Ecole moyenne de l’Etat d’Aarschot (1923-1926) puis à l’Athénée royal de Louvain (1926-1929).

Il s’oriente alors vers une carrière coloniale en s’inscrivant à l’Université coloniale d’Anvers, dans la faculté des sciences politiques et administratives, dont il sort diplômé en 1932.

Au cours de ses études, en 1930, il épouse Maria-Cécilia Joris, fille d’une famille aisée de Zichem. Le couple donnera naissance à neuf enfants entre 1933 et 1952.

Après avoir accompli son devoir de milice d’août 1932 à octobre 1933, il débute enfin sa carrière coloniale le 1^{er} avril 1934 en tant qu’administrateur territorial de deuxième classe dans la Province de l’Equateur, district de la Tshuapa, territoire de Befale. Dès ce premier terme, l’appréciation de son supérieur est élogieuse : « correct et ferme, mais conciliant ; habileté professionnelle, intelligence vive, intérêt pour les coutumes et la langue locale » [2], qualités qui le distingueront tout au long de son parcours, tant au profit de la Colonie et de l’Etat belge que pour sa propre carrière.

Le deuxième terme, à partir de juillet 1937, sera prolongé jusqu’en octobre 1941, conséquence de l’occupation allemande de la Belgique et de la pénurie de cadres dans la Colonie. Il est alors administrateur de territoire de première classe.

Après un repos de quelques mois en Afrique du Sud, le retour en Belgique étant exclu, il entame un troisième terme le 24 février 1942, non plus dans la « territoriale », mais à Léopoldville, attaché au cabinet du gouverneur général [Pierre Ryckmans](#), affecté à la sûreté. Classé « élite », il est promu au grade d’administrateur principal au début de 1944 et le 10 décembre 1944, adjoint à l’administrateur de la sûreté.

Rentré en vacances en Belgique après un séjour ininterrompu de 7 ans en Afrique, alors qu’une carrière prometteuse s’ouvre devant lui, il demande, contre toute attente, de ne plus retourner au Congo. Une telle décision s’explique difficilement. Deux raisons peuvent l’avoir conduit à ce choix : d’une part, une certaine lassitude après les éprouvantes années de guerre (sentiment qui affecte à cette époque un grand nombre d’agents de l’administration territoriale), d’autre part, et probablement surtout, le fait que durant la guerre la famille avait été malheureusement séparée des deux enfants aînés, bloqués en Belgique où ils effectuaient leurs études primaires [3].

Un problème se pose cependant : sa carrière coloniale n’atteint pas les 15 ans nécessaires à l’obtention d’une pension légale coloniale. Il s’arrange alors pour se voir appliquer un subterfuge qui lui permettra de prolonger cette carrière : entamer un nouveau terme au Congo, puis être placé en mission de longue durée en Belgique. C’est ainsi que de juillet 1945 à août 1949, il accomplira un quatrième puis un cinquième terme en Belgique, ne séjournant que de brèves périodes au Congo pour justifier son statut de fonctionnaire congolais. Il atteint à ce moment les 15 ans de carrière et est alors nommé définitivement dans le cadre du personnel métropolitain (1^{er} octobre 1949) du ministère des Colonies, où il œuvre en fait depuis 1945.

S'ouvre alors une deuxième carrière. Affecté à l'Office de Colonisation, il est chargé dès 1946 par le ministre des Colonies [Robert Godding](#), sur la base d'une liste de 7 candidats proposés par l'administration, de participer, en tant que représentant de l'administration territoriale, au projet de définition d'une nouvelle politique de développement du colonat et la mise sur pied, au sein du Ministère, d'un service pour son application. Objectifs assignés à celui-ci : dispenser une information fiable à ceux qui veulent s'établir au Congo comme indépendants, les conseiller de manière active, leur obtenir le cautionnement légal et, si besoin, un prêt de la Société de Crédit au Colonat pour lancer leurs activités ; pour ceux qui n'ont ni diplôme ni expérience à faire valoir, les sélectionner et les envoyer en stage au Congo avec un contrat de trois ans dans les fermes-écoles et les ateliers de la Colonie.

De 1947 à 1960, Gaston Derkinderen va progressivement prendre en mains le développement du service qu'il dirige *de facto* à partir de 1955 et dont il sera le directeur en titre à partir de 1959, pour quelques mois seulement car, dès juillet 1960, le service sera mis en veilleuse en raison de l'indépendance congolaise et des événements qui l'ont suivie et sera définitivement supprimé en 1961. Son action se sera avérée efficace : de 1950 à 1958, le nombre de colons recensés dans la colonie passe de 4 928 à 9 516.

Durant cette période, Gaston Derkinderen écrit beaucoup et publie : articles de documentation et de vulgarisation sur le colonat, analyses sur l'évolution économique du Congo, un « Atlas du Congo », remarquable par son iconographie. Il est également professeur à l'Institut universitaire pour les Territoires d'Outre-Mer (INUTOM), où il dispense un cours sur les théories de la colonisation [\[4\]](#).

Sa conception du colonat s'inscrit dans les orientations données par le Plan décennal : encourager le colonat pour favoriser l'émergence d'une économie de marché, particulièrement à l'intérieur du pays, et l'apparition d'une classe moyenne locale tirée par des colons compétents et irréprochables. Il insiste sur le rôle social du colonat, dans la ligne des conceptions de son ancien patron Pierre Ryckmans. Son opinion sur les autochtones est particulièrement positive : les Congolais sont ingénieux, écrit-il, et font preuve de qualités généralement insoupçonnées ; ils sont capables de s'imprégner des méthodes et des conceptions européennes sur le travail, l'agriculture, le commerce et autres activités, mais ils ont besoin d'une formation qui en est à peine à ses débuts. C'est en cela que le colonat blanc prend son importance : tout colon doit être un « enseignant », faisant preuve à la fois de compétence et de haute valeur morale. Le regroupement familial est encouragé.

En 1960, un grand nombre de colons sont rapatriés, notamment la catégorie des exploitants agricoles installés dans les régions rurales, expérimentés en agronomie tropicale mais dont les chances de reclassement en Belgique sont plus que limitées et un retour au Congo aléatoire. C'est alors que le service de colonisation va se lancer dans une dernière opération, singulière et inattendue, dont la paternité revient à Gaston Derkinderen. Cherchant une solution pour recaser au mieux ces exploitants agricoles indépendants, le gouvernement belge prend contact avec le Brésil qui était demandeur d'immigrants experts en agriculture tropicale. Il envoie Gaston Derkinderen en mission de prospection en février 1961. Le gouvernement brésilien promet des terres et un intermédiaire hollandais est contacté pour mener l'affaire à bien. Deux contingents de chefs de famille partent d'Anvers en août et octobre 1961, soit 127 personnes, tous anciens élèves des écoles agricoles ou colons stagiaires du Congo. Le gouvernement belge leur accorde des prêts à long terme et une assistance technique. Cette opération, soutenue financièrement par la Belgique jusqu'en 1970, se soldera par un demi-échec : les terres, situées près de la ville de Botucatu (non loin de São Paulo), s'avèrent impropres à une exploitation intensive et la société coopérative créée par les colons connaît des difficultés d'approvisionnement. Au fil des ans, certains d'entre eux rentrent en Belgique, d'autres se fixent dans les villes brésiliennes environnantes et en 1971, ils ne sont plus que 37 exploitants agricoles belges.

Un nouveau défi attend Gaston Derkinderen en 1960. Dans sa politique d'assistance au Congo indépendant, la Belgique a prévu un vaste programme d'octroi de bourses d'études et de stage, innovation qui postule la création d'une direction d'administration ad hoc. Tout est à faire : la sélection des boursiers, leur accueil, le logement, les inscriptions dans les universités et les écoles secondaires, l'acclimatation au mode de vie en Belgique, l'amélioration de la connaissance du français et autres services divers. Le défi est énorme : en 1963, on dénombre 1 426 boursiers étudiants et 234 stagiaires. Gaston Derkinderen est nommé à la tête de la direction « Bourses et accueil » au sein du ministère des Affaires africaines (1961) puis de l'Office de Coopération au Développement (OCD à partir de 1962). A la tête d'une équipe efficace, il rationalisera en quelques années cet important segment de l'aide belge au développement.

En 1965, il est appelé à assurer l'intérim de [Jef Van Bilsen](#), secrétaire général de l'OCD en titre, nommé commissaire d'Etat puis chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères chargé de la coopération. Gaston Derkinderen est le plus ancien des directeurs, cette désignation ne fait donc pas problème. Le voici sur la plus haute marche de l'administration de la coopération, position qu'il gardera jusqu'en 1976, secrétaire général en titre de l'OCD en 1970, puis administrateur général de l'Administration générale de la Coopération au Développement (AGCD) à partir de 1971. Cette période de onze ans va révéler un personnage moins efficace, plus effacé, subissant les événements plutôt qu'il ne les contrôle.

Certes, la succession n'est pas facile : il n'est qu'intérimaire, sous l'autorité politique de son prédécesseur. Quant à l'OCD, résultat d'un compromis entre une administration d'Etat et un organisme autonome, il trouve difficilement ses marques en matière de gestion administrative, la réglementation habituelle en matière financière et de recrutement de personnel étant peu adaptée à cette politique nouvelle qu'est l'aide au développement. Le pli est vite pris de n'en pas tenir compte. Il en résulte des dysfonctionnements dont hérite le nouveau secrétaire général, qui iront en se multipliant et s'aggravant à tel point que Raymond Scheyven, ministre de la Coopération à partir de 1968, ordonnera une enquête sur la gestion de l'Office.. Il en sortira un rapport sévère sur les pratiques en cours : irrégularités financières, prolifération bureaucratique, dispersion des attributions, recrutement anarchique de personnel contractuel, à la limite de la légalité, abus de l'utilisation du procédé de mise en mission, salaires surfacts et privilèges accordés à certains agents. Le rapport ne met pas le secrétaire général nommément en cause ; c'est l'ensemble de l'appareil qui est stigmatisé. Il n'en reste pas moins qu'il doit assumer sa part de responsabilité pour n'avoir pas été en mesure de redresser une gestion désordonnée.

Pour sauver l'OCD, il eût fallu une thérapie de choc. Son tempérament ne le portait pas à cette extrémité : plutôt que l'affrontement, il préfère régler les problèmes cas par cas, sur le mode des relations personnelles.

En mai 1971, il est pourtant nommé à la tête de l'AGCD qui vient d'être créée en avril, profitant de circonstances politiques et linguistiques qui lui sont favorables et de querelles de personnes. La proximité de sa mise à la retraite pourrait aussi avoir joué un rôle.

Redonner un nouveau dynamisme à la coopération belge de manière à atteindre en 1975 le chiffre mythique de 0,7 % du PNB pour lequel le gouvernement a pris un engagement ferme, améliorer la gestion financière, renouveler les modes opératoires des actions de terrain, tels sont les principaux objectifs assignés à l'administrateur général. Mais pas davantage qu'à la période précédente, Gaston Derkinderen ne pourra s'imposer, largement à son corps défendant. En effet, la réforme de 1971 vise deux objectifs non écrits : diminuer le poids francophone au sein de l'administration et affaiblir l'emprise des sociaux chrétiens sur la politique d'aide [5].

Ces objectifs, mis en pratique par l'élaboration d'un cadre linguistique paritaire et par l'arrivée de secrétaires d'Etat socialistes au département de la coopération en 1972, vont gravement perturber le bon fonctionnement de l'administration. L'arrivée au département du ministre Van Elstande en 1974 déclenchera une guerre ouverte entre francophones et flamands suite à sa volonté d'employer la manière forte pour en finir avec la prépondérance francophone. Elle se focalisera à partir de 1975 sur le problème de la succession de l'administrateur général qui atteint l'âge de la pension.

Malgré cette atmosphère perturbée et politisée, avec un budget qui stagne suite à la crise pétrolière de 1973, Gaston Derkinderen parvient tout de même à faire adopter par son administration une nouvelle façon de concevoir les actions de coopération : passer d'une forme post-coloniale d'aide consistant en l'envoi de personnel à une conception intégrée, chaque projet faisant l'objet d'un dossier technique incluant personnel expatrié et local, équipement et formation d'homologues, fondé sur une coresponsabilité des partenaires.

Fin juin 1975 arrive le moment de la retraite pour Gaston Derkinderen. La situation politique tendue pour la désignation de son successeur amène le gouvernement à prolonger par deux fois son mandat, jusqu'en avril 1976. Il ne se voit cependant pas en retraité inactif. Commence alors une troisième carrière qui durera près de vingt ans.

Professeur au *Rijksuniversitair Centrum Antwerpen* (RUCA), où il enseigne l'économie du développement, désireux de continuer à mettre son expérience à la disposition des pays en développement, il réfléchit à la possibilité d'exploiter à leur profit le savoir-faire du port d'Anvers en matière de gestion portuaire. Ce dessein donnera naissance en 1978, sous son impulsion, à l'Antwerp Port Engineering and Consulting (APEC), dont il est nommé président, fonction active qu'il occupera jusqu'en 1995. Deux types de formation y sont organisées : une maîtrise en gestion portuaire d'une durée de deux ans, faisant appel à des experts belges et étrangers de haut niveau, et des stages d'une durée de deux à quinze semaines. Pour son fonctionnement, l'institution bénéficie, dès sa création, d'un appui financier substantiel du Ministère de la Coopération, essentiellement sous forme de bourses d'études et de stage.

Son sens de l'organisation et son entregent font merveille. En cinq ans, l'APEC acquiert une notoriété internationale qui lui amène par centaines des candidats de tous les continents, d'Afrique, d'Amérique latine, mais principalement de Chine, pays avec lequel le port d'Anvers entretient des liens particuliers [6].

En avril 1995, à l'âge de 85 ans, il présente sa démission du poste de président de l'APEC. Il décédera trois ans plus tard.

Outre sa carrière de fonctionnaire, Gaston Derkinderen exerça des activités de professeur invité ou extraordinaire à l'INUTOM jusqu'en 1960 puis au RUCA. Il fut administrateur de plusieurs sociétés liées à la coopération au développement (Ducroire, Société belge d'Investissement). Il est également titulaire de nombreuses distinctions honorifiques belges et étrangères, notamment celles qui lui ont été octroyées par les autorités de pays en développement à l'occasion de missions officielles.

Au cours d'une activité professionnelle de plus de 60 ans, riche et variée, Gaston Derkinderen a gravi un à un les échelons hiérarchiques de l'administration jusqu'au plus haut niveau. Il le doit principalement à ses qualités repérées par ses supérieurs dès le début de sa carrière : personnalité intelligente, habile, diplomate, conciliante, créative, d'un abord facile. Particulièrement efficace dans la pratique des responsabilités exercées dans un cadre bien défini tels que l'étaient l'administration coloniale ou le Ministère des Colonies, bon organisateur des projets dont il avait l'initiative ou la direction à partir de leur genèse, il manifesta par contre une réelle difficulté à gérer une administration de la coopération en recherche de sens et de stabilité. Un chef à poigne de fer, soutenu par une volonté politique sans faille, eût été indispensable. Tel ne fut pas Gaston Derkinderen, davantage porté vers les compromis pour solutionner les tensions internes à l'administration et vers les arrangements à l'amiable dans la gestion du personnel.

Quels que soient les postes occupés ou les fonctions assumées, une constante est manifeste à travers son parcours : Gaston Derkinderen fut une personnalité profondément humaine, mise au service des populations des pays en développement, objectif de vie qu'il a toujours considéré comme un devoir.

Aristide MICHEL

15 janvier 2014

Aristide.michel@swing.be

Sources inédites

- SPF Affaires Etrangères, Archives coloniales, dossier Derkinderen Gaston (1934-1945)
- Ville d'Aarschot, Service de la population
- Interviews de membres de la famille et de collègues de l'AGCD et de l'APEC
- Site internet www.intercambio.spaceblog.com.br (pour l'épisode Botucatu)

Sources publiées

a. Publications et autres écrits de G. Derkinderen

Gaston Derkinderen a produit de nombreux écrits, tous (sauf un) datant de la période 1949-1960, lorsqu'il était affecté au Service de la Colonisation. Certains ont une portée générale, visant à défendre le bien-fondé et les mérites de la politique coloniale belge, d'autres analysent la situation économique de la Colonie, d'autres enfin ont un but d'information sur les carrières coloniales. Ils sont rédigés en néerlandais et/ou français. Quelques-uns sont à l'état de polycopie et n'ont pas été édités[7].

- *Atlas du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, Bruxelles-Amsterdam, Elsevier, 1955, 207 p., illustrations, cartes, bibliographie (N)
- *Congo, territoire d'outre-mer*, Bruxelles, Elsevier1958, 112 p., illustrations.
- *Le Congo à la portée de notre jeunesse*, Bruxelles, Institut géographique militaire, 1949, 47 p. (tiré à part du n° 27 de la revue *La vie courante*).
- *Kritisch onderzoek van de algemene kolonisatie theorieën*, Bruxelles, sans date (1955 ?), 162 p., polycopié.
- *L'évolution de l'économie au Congo belge et ses tendances*, S.I., 1956, 40 p., polycopié.
- *Les carrières coloniales et l'évolution sociale des Congolais*, S.I. 1955, 25 p., polycopié.
- *Perspectives d'avenir du colonat agricole au Congo belge*, Bruxelles, s.d. (1955 ?), 31 p., polycopié (N)
- Wat doen andere Europese landen voor hun emigranten ?, in *Band en Zuiderkruis*, n° 5-6-7, mei-juli 1963, pp. 18-23.

Travaux scientifiques

- DEVELTERE (P.) & MICHEL (A.), *Chronique d'un demi-siècle de Coopération Belge au Développement*, Bruxelles, spf Affaires étrangères, 2010, 152 p. (consultable sur le site de la Direction générale du Développement du SPF Affaires étrangères : https://diplomatie.belgium.be/fr/binaries/chronique_demi-siecle_cooperat...).

[1] La tradition familiale attribuée à Gaston le qualificatif de *self-made man*.

[2] Ministère des Affaires Etrangères, archives coloniales, dossier Derkinderen.

[3] Avant la guerre, la Colonie ne comptait aucune école primaire de langue néerlandaise.

[4] Une bibliographie sélective est proposée en fin d'article.

[5] Dans le rapport du Conseil des ministres du 18 septembre 1970 au cours duquel le ministre Scheyven présente son projet de restructuration, on peut lire : cette restructuration est nécessaire « pour y renforcer à la fois la tendance socialiste et la tendance flamande ». Archives générales du Royaume (AGR), procès-verbaux du Conseil des ministres, 1970, p. 602.

[6] De 1978 à 2012, l'APEC a accueilli 12.400 étudiants et stagiaires en provenance de 140 pays.

[7] Les textes marqués (N) sont disponibles également en néerlandais.